

ACTUELLEMENT

Phase 4 / septembre 2022 à juin 2023

13. Sensibilisation des 1ères années par les enseignant.e.s / mobilisation de la relève
14. Formation des 2ème année aux entretiens entre pair.e.s (formes les enseignant.e.s)
15. Diffusion des supports et voies de communication/signalement pour les situations
16. Formation des 3ème année aux entretiens avec des collègues sur le lieu de travail
17. Collaboration avec les ORTRA (formations liées aux associations de professionnels) pour une formation des 3èmes années selon leur champ d'activité

Phase 5 / Pérennisation de la totalité du cycle 😊

Processus IP en école professionnel construit avec les apprenti.e.s

Contexte

Une école de formation d'assistant socio-éducatif en formation duale (2j./semaine à l'école) pour travailler dans 3 domaines :

- Enfance et petite enfance
- Handicap
- Personnes âgées

Les spécificités du projet

L'ECASE et la FEGPA/Carrefour addictionS développent depuis cinq ans un projet d'établissement et une intervention par les pairs. Pleine de rebondissements et d'ajustements, cette riche expérience intègre de manière paritaire des apprentis et des professionnels dans la cellule IP de l'établissement (cinq apprenti.e.s, deux enseignant.e.s, deux conseillères sociales, un spécialiste prévention). Ce projet a été pilote pour [l'IP dans les formations duales](#).

À partir de jeux de rôle, la cellule a produit le protocole d'intervention et le fonctionnement de l'IP pour l'établissement. Les enseignants ont vécu puis mené dans leur classe l'état des lieux et assumé des interventions progressives : Sensibilisation des premières années, formation à aborder les consommations entre pairs la deuxième année, formation à aborder les consommations dans le cadre de travail la troisième année.

Frédéric Ulmer, Enseignant, Ecole d'assistant.e.s socio-éducatif.ve (ECASE) - frederic.ulmer@edu.ge.ch - 022 388 72 80

Christian Wilhelm, Directeur, Fédération genevoise de prévention alcool/cannabis (FEGPA) - christian.wilhelm@fegpa.ch – 022 329 11 75



Phase 1 / 2019-2020

- | | |
|--|--|
| 1. Construction du cadre avec la direction : | Validation institutionnelle |
| a. mandat à un enseignant | Le projet est faisable |
| b. constitution d'un groupe projet | Le projet est porté |
| c. le projet devient pilote au niveau cantonal et romand | Le projet est reconnu |
| 2. Sensibilisation et état des lieux : | |
| a. Les enseignant.e.s vivent un atelier de 90' | L'intervention est ancrée |
| b. Les enseignant.e.s répliquent l'atelier avec les apprentis de 2ème année | L'intervention est pérennisable |
| 3. Demi-journée avec les 2ème année : | Le projet est institutionnalisé |
| a. Pièce du théâtre Caméléon | Les dimensions du débat sont explicites |
| b. Validation et exploitation des résultats de l'état des lieux | le projet est légitimé/amélioré |
| c. Mobilisation de l'engagement des apprentis par groupes de | Des apprentis se positionnent |
| 4. Création de la cellule et du protocole avec les apprenti.e.s mobilisé.e.s | Faisabilité beaucoup plus élevée |
| 5. Production d'une vidéo par les apprenti.e.s pour mobiliser les prochain.e.s, car elles et ils entraînent en 3ème année. | Un matériel permet de mobiliser les prochains |

Phase 2 / septembre 2020 – décembre 2021 COVID / restructuration de l'école

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 6. Rencontre avec un apprenti intéressé | Nous retrouvons de l'énergie |
| 7. Sensibilisation des 1ères années par les enseignant.e.s | 1ère étape pérennisée |
| 8. Travail sur la communication et reconstitution de la cellule - intégration du groupe projet à la cellule | Cellule institutionnalisée |

Phase 3 / janvier 2022 – juin 2022

- | | |
|--|--|
| 9. Formation des 2ème année aux entretiens entre pairs | L'IP par les pairs fait partie du programme |
| 10. Diffusion des supports et voies de communication/signalement pour les situations | Le projet est connu (utilisé ?) |
| 11. Préparation du cours de 3ème année | L'IP est enseignée pour aborder ses collègues au travail |
| 12. Collaboration avec les ORTRA (formations liées aux associations de professionnels) pour une formation des 3èmes années selon leur champ d'activité | La prévention est ancrée dans les cours liés aux employeurs |